

Merci de patienter,
la visioconférence va bientôt débuter...



PLENIERE CDO

Samedi 20 OCTOBRE 2020



Organisation de la CDO

Président :

Bruno CHARBONNIER



Vice-Présidents :

Michel DANSAULT

Marc LEGEAY



Pôle Désignations :

Michel DANSAULT

Pôle Formations :

Jocelyn ERNEST



CTF :

David GIRANDIERE

Secrétariat :

Laurence TESSIER



Pôle Désignations - Tutorat

Répartitions U13R et U13D1 :

Lucas LOUVIOT

Répartitions autres niveaux :

Michel DANSAULT



Remplacements :

Michel DANSAULT

Lucas LOUVIOT

Daniel LUSSON



Absences et retours injustifiés : CDO

Pôle Formations

Pôle Espoirs Arbitres :

Timothé GILARDOT



Section Arbitres Jeunes :

Lucas LOUVIOT

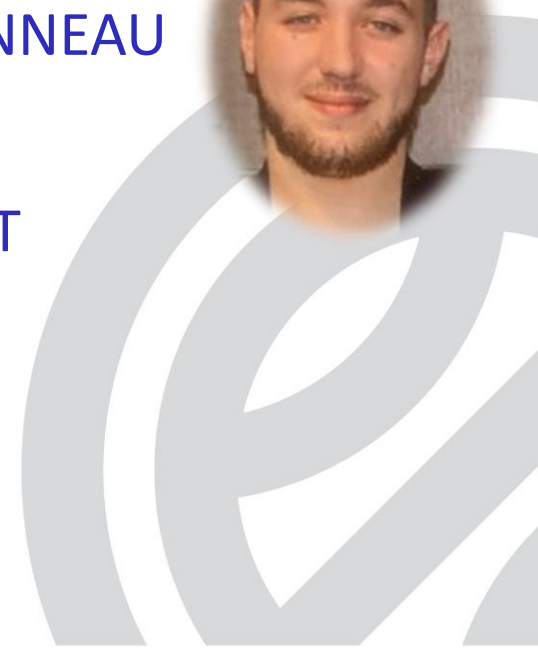
Filière Arbitre Club :

Tom BOUCHONNEAU



Formation Arbitre Officiel :

Jocelyn ERNEST



Autres Pôles

Observations et Examens : Patrice DESLANDES
Gaëtan LE CADRE



Charte des Officiels : Hubert NICOLAS



Questionnaire du week-end : Tom BOUCHONNEAU
Thomas POTTIER



Contacts directs

cdo@basketball49.fr

Permanence les jeudis de 15h00 à 18h30 :

02.41.47.03.26

David GIRANDIERE : david.girandiere@basketball49.fr

06.27.48.66.25

Remplacements : 06.07.85.81.26



Remplacements

Utiliser le téléphone des remplacements uniquement pour les remplacements.

Ne pas appeler le comité après le vendredi 12h00.

Motifs valables de retour : Blessure, Maladie, Travail.

Vous avez 8 jours pour fournir un justificatif (pas de relance).

Indisponibilités et disponibilités

Mettre vos indisponibilités 30 jours avant le match.

Vous êtes joueur ou entraîneur ?

Communiquez votre équipe à David qui les rentrera sur FBI.

Vous pouvez jouer ou entraîner dans une équipe, si vous changez d'équipe, prévenez David.

Vous étiez indisponible et vous êtes désormais disponible ?

Vous êtes disponible et vous n'avez pas de convocation ?

Prévenez-nous !

Convocations

Vous êtes désignés 3 à 4 semaines avant le match.

Regardez vos désignations sur FBI, avant le vendredi soir !

Appelez votre collègue pour éviter de vous retrouver seule ou seul à arbitrer.

Prévenez-nous si vous vous retrouvez dans ce cas de figure.

Droit de retrait : vous êtes seul à arbitrer et vous êtes mineur avec moins de deux ans d'arbitrage, vous pouvez vous retirer de la rencontre. Vos frais kilométriques seront pris en charge par le comité.

COVID

En cas de report COVID :

- Vous êtes prévenus le plus rapidement possible.
- Vous restés désignables. Nous essayons de vous placer sur un match au même créneau.
- Il est possible que vous soyez toujours sur la rencontre reportée, alors que vous êtes indisponible : prévenez-nous.

COVID

annonces du 23/10/2020

Suspensions jusqu'au 7 décembre 2020 :

- championnats U20M
- championnats Seniors
- Coupes et Challenges de l'Anjou Seniors

Les championnats, coupes et challenges Jeunes **continuent.**

Messages

Tenue d'arbitre

Vous représentez le comité et la fédération : chemise officielle avec pantalon noir et chaussures sombres.

Réponse négative

Merci de nous répondre, même négativement !

Référent

La Charte des Officiels oblige à un référent par club : pourquoi pas vous ?

14 engagements de l'arbitre départemental



Suivi des arbitres / Temps-Mort

Observations, Tutorats : nous venons vers vous.

Questionnaire du week-end : VOUS venez vers nous.

Chaque week-end, vous pourrez remplir un questionnaire :

- La rencontre s'est-elle bien déroulée ?
- Avez-vous eu des cas qui vont ont posé question ?
- Est-ce que ça s'est bien passé avec les entraîneurs ? Avec les joueurs ? Avec les spectateurs ? Avec le délégué de club ?

Temps-Mort : Bulletin d'informations de la CDO, contenant les questions fréquentes ou importantes du Questionnaire du WE

Nouvelles règles

Lien vers la diapositive fédérale :

[http://www.ffbb.com/sites/default/files/otm_regelement_jeu/2020-09-24_information_nouvelles_regles_fiba_5x5 - hn avec irs.pdf](http://www.ffbb.com/sites/default/files/otm_regelement_jeu/2020-09-24_information_nouvelles_regles_fiba_5x5_-_hn_avec_irs.pdf)

Quatre changements à retenir :

- 1) Action de tir
- 2) Cylindre porteur de balle
- 3) Antisportive C4
- 4) Double faute



Promotion de l'Arbitrage

Lien vers la vidéo de Promotion de l'Arbitrage :

<https://www.youtube.com/watch?v=cNDqUcvhnyU>

Comptes à suivre :

- FFBB Officiel sur YouTube
- @ffbbformation sur Instagram



Questions diverses

Indisponibilités

[Q] A quoi correspondent « matin », « midi » et « soir » sur FBI ?

[R] Matin : 00h00 – 11h59

Midi : 12h00 – 17h59

Soir : 18h00 – 23h59



Questions diverses

Commande groupée

[Q] Comment faire pour obtenir la tenue d'arbitre via la commande groupée ?

[R] La commande groupée sera passée directement par votre club. Si vous voulez profiter des prix réduits, rapprochez-vous de votre club.



Questions diverses

COVID – Couvre-feu

[Q] Comment les matchs vont se dérouler pendant le couvre-feu ?

[R] Seuls les rencontres jeunes (jusqu'à U17M/U18F) vont se jouer. Les horaires de matchs devront être adaptés pour pouvoir laisser le temps aux équipes et officiels de rentrer chez eux avant 21h00.

Questions diverses

COVID – Masques

[Q] Les masques sont-ils obligatoires sur le banc ?

[R] Oui : la table, les entraîneurs et les remplaçants doivent avoir un masque. Les arbitres également : avant le match, à la mi-temps, et après le match. Un responsable COVID du club doit s'assurer que ces mesures sont respectées.



Questions diverses

Dossier médical

[Q] Pourquoi faut-il un ECG pour tous les arbitres ?

[R] La Fédération nous a précisé que désormais, tous les arbitres officiels devaient passer un électrocardiogramme (ECG) quelque que soit leurs niveaux. Les arbitres ne répondant pas à cette obligation ne devraient plus être désignés.

Questions diverses

Dossier médical

[Q] Où faut-il envoyer son dossier médical

[R] Le dossier médical (page « Conclusion » et le tracé de l'ECG) doit être envoyé par voie postale au comité :

6 rue Pierre de Coubertin

BP 90 021

49137 LES PONTS DE CE cedex

Pensez à faire une copie de votre dossier avant de l'envoyer !

Questions diverses

Dossier médical

[Q] Le dossier médical est-il obligatoire pour passer l'examen ?

[R] Non, seuls les arbitres officiels doivent fournir leur dossier médical. Vous devrez donc fournir le dossier médical après votre examen, lorsque vous aurez votre diplôme.